

LE CISSS DE LA CÔTE-NORD DÉVOILE LES RÉSULTATS D'UNE ÉTUDE CONCERNANT L'ITINÉRANCE SUR LA CÔTE-NORD

Baie-Comeau, le 29 août 2018 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord publie les résultats d'une étude concernant l'itinérance sur la Côte-Nord, qui révèle notamment que le phénomène est présent dans la région, mais avec un visage différent qu'en milieu urbain. En effet, l'itinérance est souvent invisible car peu de personnes vivent dans la rue, mais connaissent plutôt des situations de logement précaires ou sont logées chez des amis ou d'autres personnes. On parle surtout d'itinérance situationnelle (momentanément en difficulté).

Étant donné l'absence de données sur le phénomène, un questionnaire a été envoyé à des intervenants du CISSS de la Côte-Nord ainsi qu'à des partenaires du milieu communautaire, des ministères et des communautés autochtones de la région. Au total, 89 répondants œuvrant dans divers domaines (santé mentale, hébergement, femmes, jeunes, dépendance, déficience, etc.) ont rempli le questionnaire.

Selon les données recueillies, le portrait des personnes en situation d'itinérance est diversifié, mais il touche principalement les hommes entre 18 et 40 ans, célibataires, à faible revenu, qui vivent un épisode d'itinérance temporaire (itinérance situationnelle). Les facteurs associés à l'itinérance sont multiples, mais les plus fréquents identifiés par les répondants sont les problèmes de santé mentale, les problèmes financiers et les dépendances.

Afin de coordonner la démarche, le CISSS de la Côte-Nord a mis sur pied un comité régional en itinérance, qui regroupe plusieurs partenaires du milieu. En plus de documenter le phénomène de l'itinérance, le projet visait à en savoir plus sur la dispensation et l'organisation des services sur la Côte-Nord afin d'être en mesure de procéder à une analyse et d'élaborer un plan d'action.

À ce sujet, il est ressorti que plusieurs organisations peuvent répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance, notamment par le biais de services d'urgence ou de réinsertion sociale, bien que ceux-ci ne soient pas nécessairement dédiés à cette clientèle. Les personnes doivent donc souvent présenter d'autres caractéristiques afin d'y avoir accès. On constate aussi qu'il y a peu de services destinés spécifiquement aux personnes en situation d'itinérance et, lorsqu'il y en a, ils se trouvent principalement là où il y a une plus forte concentration d'individus.

Au cours des prochains mois, le comité régional poursuivra ses activités afin notamment de sensibiliser la population à l'existence du phénomène dans la région, et à mettre en place des mesures pour assurer l'accessibilité, la qualité et la continuité des soins et services aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Il est possible de consulter le rapport en visitant le site Web www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca.

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 252268